

Les immigrations africaines en France au tournant du siècle

Qui sont aujourd'hui les immigrés d'Afrique subsaharienne ? Plus nombreux et plus jeunes que leurs aînés, ils comptent plus de femmes et de familles, sont plus qualifiés et demandent plus souvent la naturalisation française. Ces nouveaux migrants viennent du Congo, du Cameroun, de Côte-d'Ivoire ou de Madagascar, tandis que les "historiques", issus du Sénégal ou du Mali par exemple, conservent un profil plus traditionnel. Portrait de ces immigrations africaines au pluriel, qui se distinguent par le fait qu'elles juxtaposent anciennes et nouvelles formes d'organisation migratoire.

par **Jacques Barou**,
Centre national
de la recherche
scientifique, Grenoble

1)- *Recensement de la population : population immigrée, population étrangère. Mars 1999*, Institut national de la statistique et des études économiques, décembre 2001, Paris, 229 p.

Les dernières publications de l'Insee qui détaillent les résultats des recensements généraux de la population⁽¹⁾ considèrent comme immigrées toutes les personnes nées dans un pays étranger, qu'elles aient gardé la nationalité de celui-ci ou qu'elles aient acquis la nationalité française au cours de leur séjour. Selon la définition conventionnelle, un immigré est un étranger né à l'étranger. Le fait que certains puissent après quelques années de résidence se déclarer Français par acquisition ne contrarie pas leur appartenance à la population immigrée. Dans le cas des immigrations en provenance d'Afrique subsaharienne qui nous intéressent ici, ce mode de comptage amène à évaluer leur nombre en France à près de 400 000, très exactement à 393 289 selon le recensement de 1999, soit une augmentation de 43 % par rapport à 1990. Cela place très nettement cet ensemble de populations en première position pour ce qui est de la croissance numérique entre les deux derniers recensements, devant celles en provenance du continent asiatique, qui ont cru de 14,5 %, et celles des trois pays du Maghreb, qui n'ont augmenté que de 6 %, tandis que les originaires des pays de l'Union européenne diminuaient de 9 %.

Cette augmentation des immigrations d'Afrique subsaharienne s'inscrit dans une progression continue et soutenue depuis les années soixante, mais marque aussi une forte accélération au cours des deux dernières décennies du XX^e siècle. On est en effet passé de 17 787 ressortissants présents en France en 1962 à 33 020 en 1968 et 81 850 en 1975. À partir de 1982, les flux d'entrées s'accélérent, surtout si on prend en compte les personnes nées en Afrique et devenues françaises ultérieurement. On compte 171 884 immigrés en provenance d'Afrique subsaharienne en 1982, 275 182 en 1990 et 393 289 en 1999.

Quelles sont les raisons d'une telle augmentation ? Elle est en partie liée à la transformation des composantes des immigrations. L'arrivée des familles après 1975 contribue à l'augmentation rapide du nombre de natifs d'un pays africain présents en France. Le signe le

plus évident de l'affirmation du caractère familial des immigrations africaines est la croissance du nombre de femmes en valeur absolue et en pourcentage. Jusqu'en 1975, leur présence est très faible. En 1982, on les évalue à 62 172, soit 36,17 % de l'ensemble des migrants d'Afrique subsaharienne. En 1990, elles sont 117 382, soit 42,66 %. En 1999, elles sont 187 444, soit 47,6 % de l'ensemble des natifs de pays africains vivant en France.

En ce qui concerne les pays africains anciennement sous administration française, pour lesquels il existe des chiffres plus détaillés, il y a eu entre 1990 et 1999 plus d'entrées de femmes que d'entrées d'hommes : 45 648 contre 36 129. Les chiffres disponibles attestent aussi de l'importance des entrées de jeunes. 21 326 personnes de moins de dix-neuf ans sont entrées en France entre 1990 et 1999, soit 26 % du total des arrivées au cours de cette période. Pour les moins de quinze ans, ces chiffres sont de 13 016 personnes, soit 15,9 % de l'ensemble. L'essentiel des entrées concerne moins les enfants que les adolescents. Beaucoup ont aussi été le fait de jeunes adultes parmi lesquels de nombreuses femmes : 12 049 entrées de personnes ayant de 20 à 24 ans parmi lesquelles 7 098 femmes, 15 499 entrées de personnes ayant de vingt-cinq à vingt-neuf ans, dont 9 468 femmes, et 14 138 personnes ayant de trente à trente-quatre ans, dont 8 102 femmes.

Au-delà de ces tranches d'âge, les effectifs sont beaucoup moins importants. L'augmentation de la population africaine en France est donc due majoritairement à des entrées de personnes jeunes, ce qui achève de donner à ces immigrations un profil familial. Les entrées au titre de la procédure légale du regroupement familial ne sont pas très importantes : mille à deux mille en moyenne par an depuis 1990. La majorité des arrivées concerne soit des familles primo-arrivantes, soit la plupart du temps des adultes ou des enfants et adolescents entrés individuellement. La croissance récente du nombre d'immigrés africains est donc principalement due à ces arrivées, parmi lesquelles on compte de nombreuses femmes. Il s'agit majoritairement d'une population nouvelle, jusque-là peu présente en France et qui contribue à transformer le visage habituel de l'immigration africaine.

La croissance récente du nombre d'immigrés africains est principalement due à des arrivées de jeunes adultes et d'adolescents, parmi lesquels on compte de nombreuses femmes.

La "décennie perdue" du continent Africain

Il semble qu'il y ait un lien entre ce type d'immigration et la situation du continent africain au cours des dernières décennies. À partir des années quatre-vingt, les pays d'Afrique subsaharienne ont enregistré des taux de croissance économique négatifs. Le PIB est resté stationnaire, alors que la population totale augmentait de 3 % par an et la

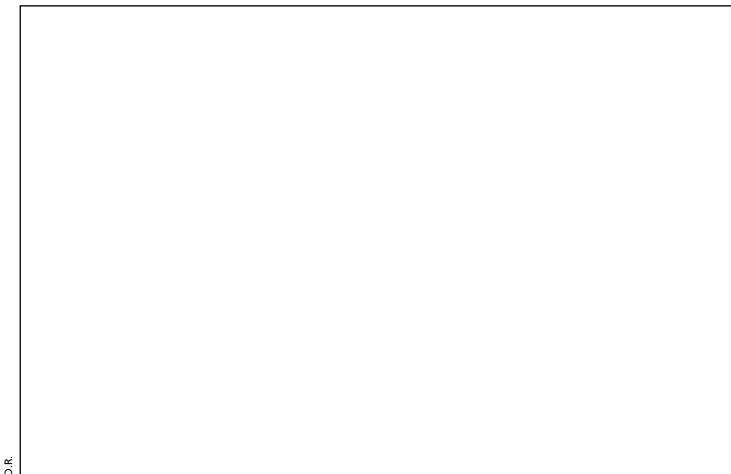


population active de 2,7 %. Le revenu moyen par habitant a diminué de 25 %. Selon l'expression consacrée, ces années quatre-vingt ont été une "décennie perdue". La décennie suivante, même si elle a vu le retour à la croissance dans certaines zones, n'a pas suffi à atténuer les conséquences des difficultés économiques de la période précédente. Les gouvernements africains, soumis à une forte pression du Fonds monétaire international pour réaliser des "ajustements structurels", ont dû réduire la taille du secteur public qui était souvent le principal employeur. De nombreux jeunes diplômés se sont trouvés sans aucune perspective de travail, ce qui a eu également des incidences sur les comportements des plus jeunes qui, plutôt que de poursuivre une scolarité et des formations susceptibles de n'aboutir à rien, se sont lancés à la recherche de moyens de survie plus immédiats. Cette recherche les a souvent conduits sur le chemin des migrations, que ce soit du village vers la ville, de la ville secondaire vers la capitale, du pays vers un autre, ou de l'Afrique vers un autre continent.

Aux difficultés économiques se sont ajoutés des problèmes politiques, provoquant instabilité et insécurité et parfois des conflits extrêmement violents, difficiles à réguler et entraînant des conséquences en chaîne dans le voisinage. De 1969 à 1990, l'Afrique a connu dix-sept des quarante-trois guerres civiles recensées dans le monde. Les deux dernières décennies ont été particulièrement marquées par les conflits internes. Aux troubles existant depuis déjà longtemps et de manière presque permanente au Mozambique, en Angola ou au Soudan se sont ajoutés les conflits du Rwanda, du Burundi, de la Sierra Leone et du Liberia. Certains États se sont effondrés, comme la Somalie ou le Zaïre, laissant des situations d'anarchie et d'insécurité. Dans des pays plus stables, comme la Mauritanie et le Congo, de brèves mais violentes guerres civiles ont éclaté. D'autres, comme la Côte-d'Ivoire ou Madagascar, les ont jusque-là évitées, mais connaissent des tensions internes qui aggravent les difficultés de la vie quotidienne et ont des effets sur la volonté d'émigrer. Les conséquences de ces conflits font que l'on recense aujourd'hui sur le continent africain six millions de réfugiés et dix-sept millions de personnes déplacées, vivant souvent dans des conditions très précaires.

D'un point de vue économique, politique et démographique, toutes les conditions sont rassemblées pour multiplier les volontés de départs. La détérioration rapide de la situation économique et politique et le pessimisme que les populations ne peuvent manquer d'éprouver quant à leur avenir ont stimulé l'émigration. Le facteur de répulsion par rapport à la pauvreté et à l'insécurité l'emporte sur le facteur d'attraction que représentent les pays développés. Mais cela n'aboutit pas pour autant à un sauve-qui-peut généralisé dans lequel chacun tenterait sa chance de façon anarchique. Quelle que soit l'intensité du désir de fuir, il est difficile de rassembler les moyens de par-

tir. De ce fait les migrations restent ce qu'elles ont toujours été majoritairement en Afrique : une affaire de famille. Dans leurs stratégies de survie, les familles s'efforcent d'aider financièrement un de leurs membres à s'insérer dans un circuit migratoire. Elles en espèrent à plus ou moins long terme des envois de fonds. Ceux qui parviennent à émigrer se sentent tenus d'envoyer à leurs familles une part de leurs gains salariaux en contrepartie de l'aide reçue pour faciliter leur départ. Ce système est particulièrement bien organisé dans des zones de départ traditionnelles comme la vallée du fleuve Sénégal. Selon une enquête réalisée par le Bureau international du travail en 1995 dans cette zone, les envois de fonds effectués par les émigrés couvrent entre 30 % et 80 % des besoins des familles. Dans des régions plus riches, où jusque-là les populations disposaient de ressources suffisantes, on arrive aujourd'hui à promouvoir l'émigration comme la



**Ce n'est plus l'ainé,
mais celui ou celle
qui dispose du plus grand
bagage intellectuel
que sa famille aidera
à émigrer.**

seule réponse possible aux besoins de familles qui ne peuvent plus compter sur l'aide de quelques uns des leurs, nantis de postes de fonctionnaires ou bénéficiant d'un emploi salarié stable. Les compressions d'effectifs dans le secteur public comme dans le secteur privé amènent à réorienter les stratégies familiales vers l'émigration. Celui qui sera choisi pour bénéficier de l'aide de sa famille pour émigrer n'est plus l'ainé des fils comme c'était le cas autrefois. C'est celui ou celle qui dispose des plus grandes compétences pour gagner de l'argent au profit de sa famille. Plutôt que de pousser les diplômés vers le secteur public, on les pousse aujourd'hui à émigrer. Cela aboutit à des transformations dans les rôles sexuels. Au Nigeria et au Ghana, des femmes ayant fait des études médicales ont pu aller travailler comme infirmières en Arabie Saoudite en laissant leurs enfants à la garde de leurs maris. De manière générale, la multiplication des ménages monoparentaux a abouti à l'augmentation des responsabilités économiques



des femmes, qui doivent parfois émigrer pour assurer la survie de leurs familles.

Les migrations ne se tournent pas systématiquement vers l'Europe. Elles vont prioritairement d'un pays africain vers un autre, en fonction d'une conjoncture qui paraît favorable. Mais si les pays attractifs connaissent des retournements de situation économique, les perspectives de vie des

migrants étrangers y deviennent précaires, et l'on observe de nouveaux flux de départs vers d'autres destinations, flux incluant souvent des nationaux du pays naguère attractif. Ainsi, au début des années quatre-vingt-dix, l'Afrique du Sud a pu apparaître comme un eldorado pour de nombreux pays pauvres répartis sur l'ensemble du continent. Depuis 1994, le nouveau gouvernement a dû expulser des centaines de milliers de travailleurs clan-

destins venus de toute l'Afrique, tandis que le taux de chômage atteignait 40 % de la population active nationale à la fin des années quatre-vingt-dix.

Même si les pays développés sont difficiles à atteindre, ils apparaissent toujours comme des destinations plus intéressantes que les pays africains qui connaissent d'incertaines et souvent éphémères embellies économiques.

La population qualifiée émigre plus facilement vers les pays développés. En 1995, un rapport de la Banque mondiale évaluait à 23 000 le nombre d'universitaires africains quittant chaque année le continent à destination de l'Amérique, de l'Europe ou de l'Australie. La situation de nombre de pays africains est aujourd'hui telle, que beaucoup de diplômés ne peuvent espérer trouver sur le continent un emploi correspondant à leurs compétences et doivent se résoudre à l'exode, avec parfois des chances assez sérieuses d'installation dans des pays développés qui connaissent des déficits d'emplois qualifiés dans certains secteurs. En France, le cas de la médecine hospitalière publique illustre bien l'avantage que peut trouver un pays développé à attirer des compétences étrangères dans un secteur délaissé par les nationaux.

Mais derrière ces quelques privilégiés qui parviennent à émigrer grâce à leur niveau élevé de qualification se concentre une masse considérable de jeunes vivant dans la pauvreté et la frustration. Ceux-ci sont prêts à tenter l'aventure à leurs risques et périls en confiant, pour des sommes souvent prohibitives, leur sort à des trafiquants de main-d'œuvre qui depuis quelques années prolifèrent dans certaines zones frontalières. Si le trafic des enfants concerne surtout les migrations internes à l'Afrique, avec des mouvements du Mali vers la Côte-d'Ivoire ou du Bénin et du Nigeria vers le Gabon, les jeunes adultes s'adressent à des réseaux qui tentent d'organiser l'entrée en Europe par l'Espagne via le Maroc, ou par l'Italie via la Tunisie. S'il y a des com-

Des jeunes adultes sont prêts à tenter l'aventure de l'émigration à leurs risques et périls

et confient, souvent pour des sommes prohibitives, leur sort à des trafiquants de main-d'œuvre.

plicités partout, les plaques tournantes de ces trafics sont souvent installées plus au sud, dans des pays minés par la corruption, où l'État ne manifeste que peu de volonté d'intervention, et où il est difficile aux grandes organisations internationales comme le Bureau international du travail et l'Unicef de mener des luttes efficaces contre l'exploitation de la main-d'œuvre adulte ou enfantine.

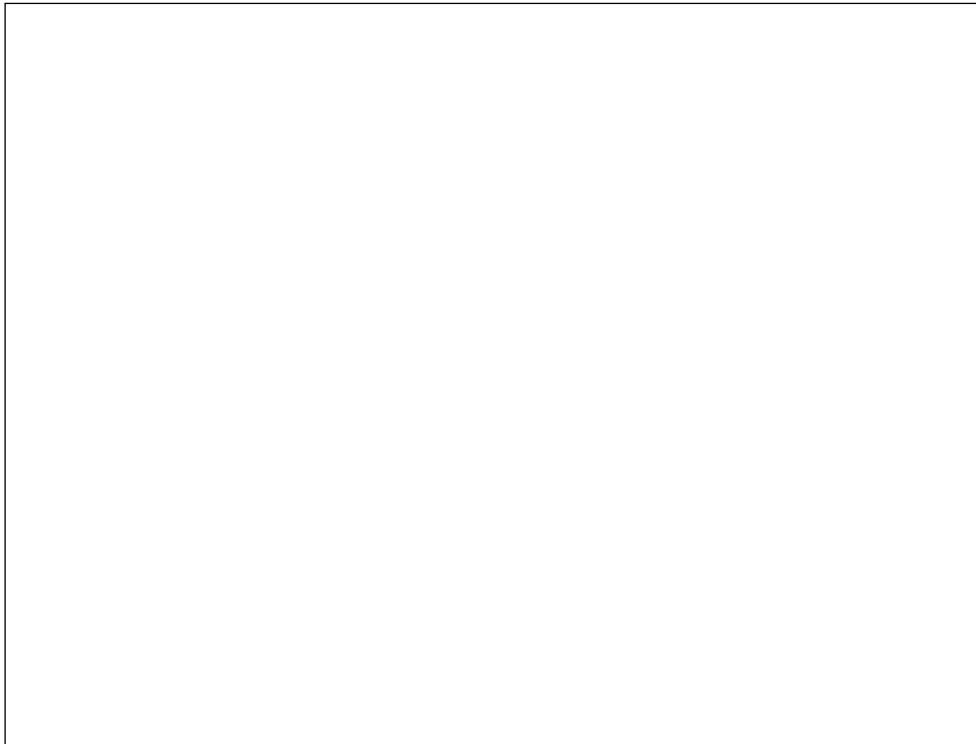
La force des trafiquants repose en fait sur le désespoir de nombreuses familles, prêtes à investir tous leurs avoirs pour faciliter le départ de l'un des leurs, tout comme dans celui de nombreux jeunes, prêts à prendre tous les risques pour quitter leur pays. En témoigne l'aventure tragique de deux adolescents guinéens, retrouvés morts en août 2000 à l'aéroport de Bruxelles dans le train d'atterrissage de l'avion dans lequel ils s'étaient cachés au départ de Conakry. Le potentiel migratoire depuis l'ensemble de l'Afrique subsaharienne a considérablement augmenté au cours des dernières décennies et va rester élevé pendant plusieurs années encore. L'augmentation de la population africaine immigrée en France n'est que le reflet très atténué de cette situation.

Profil de la population africaine en France

Tous les pays du continent africain sont représentés aujourd'hui en France. Ce n'est pas nouveau, car l'éventail des pays d'origine a toujours été très large. Ce qui est nouveau par contre, c'est la croissance considérable de plusieurs groupes nationaux dont les effectifs étaient jusque-là assez limités. Les natifs du Congo, qui étaient 8 492 en 1982, se retrouvent au nombre de 35 449 en 1999, se plaçant en troisième position, juste derrière les Maliens. Les natifs de Côte-d'Ivoire sont passés de 12 072 en 1982 à 29 885 en 1999. Les originaires de Madagascar, qui étaient au nombre de 10 940 en 1982, sont 28 220 en 1999. Ces trois pays ont connu des situations tendues au cours des dernières années. Le Congo a subi deux guerres civiles en 1993 et 1997. Sa proximité géographique avec deux pays connaissant depuis longtemps un contexte troublé comme l'Angola et le Zaïre a eu également des incidences sur les flux de départs. La Côte-d'Ivoire, malgré une situation économique satisfaisante, voit depuis quelques années augmenter les tensions entre les populations du Nord et celles du Sud et se durcir l'antagonisme entre Ivoiriens "authentiques" et descendants d'immigrés. Quant à Madagascar, dont l'économie sort quasi exsangue de l'expérience socialisante menée par Didier Ratsiraka, elle connaît depuis déjà longtemps des conflits politiques susceptibles de dégénérer en guerre civile.

La population native de l'ex-Zaïre, qui avait connu une forte augmentation entre 1982 et 1990, passant de 7 756 personnes à 23 898, semble stagner et même régresser très légèrement puisque le recense-





© Joël F. Volon/Média.

**De plus en plus,
les femmes africaines
doivent assurer la survie
économique de sa famille.
L'émigration représente
une solution.**

ment de 1999 n'enregistre que 23 727 personnes originaires de ce pays. La situation très incertaine de l'actuelle République démocratique du Congo, les changements de dénomination du pays, la quasi-disparition de son administration font qu'il est difficile de savoir si ces chiffres reflètent bien la réalité.

En 1990, seuls quatre pays étaient représentés par plus de 20 000 personnes : le Sénégal, le Mali, Maurice et l'ex-Zaïre. En 1982, seuls le Sénégal et le Mali atteignaient ce chiffre. En 1999, ils étaient huit pays : le Sénégal (53 859), le Mali (35 978), le Congo (35 318), la Côte-d'Ivoire (29 879), Madagascar (28 272), Maurice (27 806), le Cameroun (26 890) et l'ex-Zaïre (23 727).

Il faut constater que les pays qui ont connu les troubles les plus graves et les mouvements de réfugiés les plus importants sont faiblement représentés. Le Rwanda compte 2 299 ressortissants, la Somalie 1 084, le Soudan 826, le Mozambique 765, le Liberia 586, la Sierra Leone 520. Il en est de même pour beaucoup de pays très pauvres. On compte 2 796 natifs du Burkina Faso, 1 864 du Tchad, 1 247 du Niger. Une situation politique troublée ou économiquement désastreuse ne conduit pas à l'apparition d'importants flux d'émigration. Par contre, des relations étroites avec la France et la possibilité de s'insérer dans des circuits migratoires éprouvés de longue date facilitent les mouvements de départ.

Il n'en reste pas moins que le profil de l'immigration africaine en France est aujourd'hui très différent de ce qu'il était il y a encore une vingtaine d'années. Le paysan sahélien illettré employé dans des secteurs non qualifiés n'est plus la figure dominante de cette population. On trouve aujourd'hui de nombreux ressortissants de pays africains considérés comme "riches", producteurs de pétrole ou exportateurs de denrées agricoles. Ces immigrés disposent d'un taux de scolarisation relativement élevé. On trouve parmi eux de grandes proportions de femmes, parfois plus nombreuses que les hommes. Beaucoup ont pu acquérir la nationalité française, souvent depuis leur pays d'origine.

De plus en plus de familles et de jeunes adultes

Si nous considérons les principaux pays de provenance représentatifs de ce nouveau type d'immigration, c'est-à-dire essentiellement le Congo, la Côte-d'Ivoire, le Cameroun et Madagascar, on constate une forte présence des caractéristiques mentionnées ci-dessus. Le pourcentage des jeunes est assez voisin : 12,74 % de moins de 17 ans chez les Camerounais, 13,19 % chez les Congolais, 11,37 % chez les Ivoiriens et 10,23 % chez les Malgaches. La part des femmes est très élevée chez les Malgaches avec 59,34 %, les Camerounais avec 53,48 % et les Ivoiriens avec 52,42 %. Elle est un peu moins importante chez les ex-Zaïrois avec 49,7 % et les Congolais avec 47,10 %. Dans tous les cas, les pourcentages de personnes âgées de plus de soixante ans sont insignifiants. Il s'agit donc bien d'une immigration composée essentiellement de jeunes adultes avec une proportion de familles qui est déjà significative.

Le pourcentage de Français par acquisition est élevé dans ces quatre groupes : 26,65 % parmi les natifs du Congo, 33,86 % parmi les originaires du Cameroun, 35,78 % pour les gens en provenance de Côte-d'Ivoire et 65,09 % chez les personnes natives de Madagascar. Pour l'ensemble des immigrés venus du continent africain, ce pourcentage est de 30,16 %. On trouve des pourcentages élevés de Français par acquisition dans les groupes où les femmes sont particulièrement nombreuses. Cette coïncidence est particulièrement nette chez les originaires de Madagascar.

Quels sont les facteurs qui expliquent les ressemblances entre ces diverses populations ? Toutes viennent de pays qui ont connu et connaissent encore des situations conflictuelles. Elles viennent aussi de pays où la présence française a pu être jadis assez importante, ce qui expliquerait la forte tendance à l'acquisition de la nationalité française. Enfin, d'un point de vue culturel, les pays d'origine sont marqués par des systèmes d'organisation familiale qui attribuent un rôle économique important aux femmes. Étant donné également le niveau assez élevé de scola-





*S'il est faux de dire qu'ils forment
une population massivement
ouvrière, les Africains*

*restent toutefois légèrement moins bien
représentés dans les professions qualifiées
que l'ensemble des immigrés.*

risation que l'on trouve dans ces pays, il est probable qu'un certain nombre d'hommes et de femmes ont un statut d'étudiant ou en ont eu un au début de leur séjour en France.

D'autres groupes de populations, moins nombreux, ont un profil voisin, avec une moyenne d'âge assez jeune, une forte représentation des femmes, une proportion significative d'enfants et de nombreux

Français par acquisition. C'est le cas des originaires du Bénin, du Togo et du Gabon. Les immigrations plus anciennes se distinguent nettement de ces nouvelles vagues migratoires sous l'angle des caractéristiques indiquées ci-dessus.

Les Sénégalais, qui forment toujours la population la plus nombreuse, avec 53 859 personnes, apparaissent toutefois comme en situation intermédiaire. On trouve dans leur groupe 7,09 % de

moins de dix-sept ans, 41,85 % de femmes et 32,65 % de Français par acquisition. Ces caractéristiques s'affirment plus encore chez les Maliens qui comptent 7,04 % de moins de dix-sept ans, 35,62 % de femmes et seulement 15,80 % de Français par acquisition. Bien que peu nombreux (8 237 en 1999), les Mauritaniens ont un profil très voisin : 9,82 % de moins de dix-sept ans, 31,12 % de femmes et 18,39 % de Français par acquisition. C'est au sein de ces immigrations que l'on trouve une proportion encore modeste mais déjà visible de populations vieillissantes : 8,22 % de plus de soixante ans chez les Mauritaniens, 5,92 % chez les Sénégalais, 5,14 % chez les Maliens.

Il y a un paradoxe à constater que ce sont les populations qui émigrent depuis le plus longtemps qui présentent le moins de signes d'installation en France : faibles proportions de femmes, d'enfants et de Français par acquisition. Même si des transformations se font jour dans l'organisation des migrations depuis les pays traditionnels de départ, on constate qu'il s'agit encore d'un mode migratoire comportant un projet affirmé de retour, qui ne motive ni le regroupement familial ni la recherche de la nationalité française. On peut aussi voir là un des effets du faible niveau de scolarisation qui caractérise les pays du Sahel, ainsi que la résultante d'un type d'organisation familiale qui tend à maintenir les femmes dans le pays de départ, attribuant à l'homme la responsabilité quasi exclusive de pourvoir aux besoins économiques de ses dépendants.

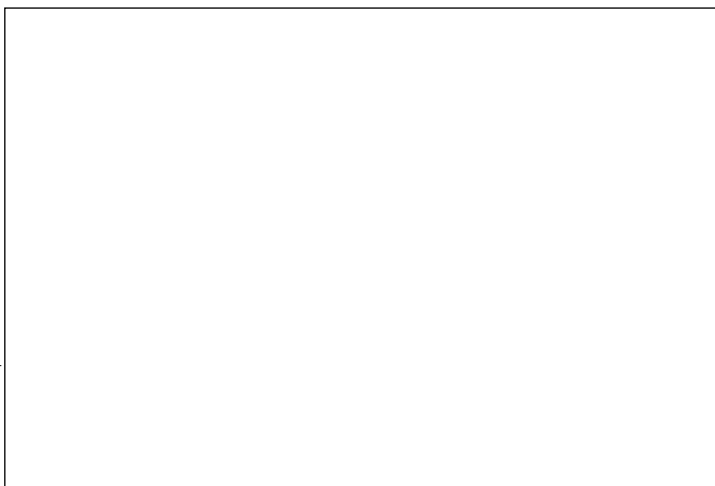
Deux groupes ont un profil un peu particulier. Il s'agit d'abord des ex-Zairois. Chez eux, la proportion de moins de dix-sept ans est nettement plus élevée que la moyenne : 16,95 %. Le nombre d'hommes et de femmes est équilibré. Le pourcentage de Français par acquisition est de 19 %. La proportion importante de jeunes est moins due aux regroupements familiaux qu'à des migrations enfantines parties directement depuis le pays d'origine. Malgré une immigration déjà ancienne,

démarrée il y a un peu plus de vingt ans, les signes d'installation sont peu marqués.

L'immigration en provenance de l'Île Maurice est féminine à près de 59 %. Elle ne compte qu'un faible pourcentage de moins de dix-sept ans : 3,24 %. 54,5 % des natifs de cette île ont acquis la nationalité française. Chez les femmes, ce taux monte à 64,53 %. On retrouve derrière ces chiffres la spécificité de cette immigration, initialement à motivation matrimoniale et organisée afin de pourvoir en épouses un certain nombre de célibataires français, en particulier en milieu rural.

Malgré les transformations qui les ont concernées au cours des dix dernières années, les populations immigrées d'Afrique subsaharienne restent encore massivement localisées dans la région Île-de-France à un taux de 65,40 % (ensemble de la population immigrée : 39,6 %). Pour tous les groupes nationaux, l'Île-de-France est la principale région d'accueil, mais on observe certaines différences selon les cas. Pour les Maliens, la population vivant en Île-de-France représente 87,26 % des effectifs. Pour les ex-Zairois, cette proportion est de 68 %. Pour les Malgaches, elle est de 38 %. La présence africaine dans les autres régions est assez faible : 4,88 % en Paca, 4,31 % en Rhône-Alpes, 3,69 % en Haute-Normandie. L'immense majorité des immigrants africains vit dans une commune urbaine et 160 118, soit 58 % de l'ensemble, vit dans l'unité urbaine de Paris, c'est-à-dire dans Paris intra-muros et les communes de la petite couronne. Au niveau de l'ensemble de la France, la proportion de ceux qui vivent en banlieue est supérieure à la proportion de ceux qui vivent dans un centre-ville (56,96 % contre 43,04 %). Et, lorsqu'ils logent en centres-ville, les immigrants africains occupent souvent les fragments les plus dégradés du parc de logements anciens, à Paris en particulier. Du fait de leur forte présence dans des zones très urbanisées, ils sont massivement logés dans des immeubles collectifs. Les ménages logés en habitat de fortune ne sont aujourd'hui qu'une infime minorité. Par contre, ceux qui

© Aurélien Mokoko-Gampiot.



**4 février 2002,
au métro Hoche à Paris.
Les paroissiens
de Viroflay célèbrent
la journée kimbanguiste
de la jeunesse.**



sont mal logés sont encore nombreux : 4 085 ménages, soit 3,46 % de l'ensemble habitent des logements sans aucun confort, et 1,29 % des logements à très faible niveau de confort. Tous les groupes nationaux sont concernés par ce problème à des degrés à peu près semblables. Le pourcentage de ménages propriétaires est très faible : 10,13 % (contre 31,88 % pour l'ensemble des ménages immigrés). On note à ce titre des répartitions différentes selon les pays de provenance. Les Mauriciens, les Malgaches et les Camerounais sont proportionnellement beaucoup plus souvent propriétaires que les Maliens et les ex-Zairois. Parmi les locataires, une majorité de ménages a recours au secteur privé (55,93 %). Cela varie toutefois avec les pays d'origine. Les ménages maliens, sénégalais et congolais sont proportionnellement plus nombreux à habiter en HLM que dans le secteur privé. Pour tous les autres groupes, c'est la situation inverse qui prévaut.

Forte proportion de ménages monoparentaux

Le nombre d'Africains vivant en collectivité reste élevé : 31 231. Parmi eux, 20 571 vivent en foyers de travailleurs. Ce groupe est très majoritairement composé de Maliens (9 990, soit 48,56 % de tous ceux qui vivent dans ce type d'habitat) et de Sénégalais (5 536, soit 26,91 %). Le nombre d'étudiants vivant en collectivité est moins élevé (5 508), et n'a pas la même composition que la population vivant en foyers pour ce qui est des groupes nationaux. Les Maliens y sont peu nombreux. Par contre, Camerounais, Ivoiriens, Malgaches et Congolais y représentent ensemble plus de 30 % des effectifs. On observe aussi un nombre assez élevé de ménages africains vivant en centres d'hébergement ou d'accueil pour une longue durée : 3 269, soit plus de 28 % des immigrés logés dans ce type d'habitat. Les principaux groupes représentés sont congolais et maliens. Ces derniers chiffres témoignent de l'importance des situations précaires parmi les Africains. En l'occurrence, ceux qui fréquentent de tels centres sont surtout des demandeurs d'asile, ou des familles relogées provisoirement après qu'elles aient quitté un habitat insalubre.

Malgré le renouvellement de l'immigration africaine par l'arrivée de nouveaux groupes, plus scolarisés, plus féminisés et acquérant plus facilement la nationalité française, on constate que perdurent les situations qui caractérisaient traditionnellement les Africains comme une population un peu à part, marquée par les situations provisoires et les concentrations d'hommes seuls dans les foyers.

Le recensement de 1999 a identifié 135 896 ménages, dont la personne de référence est un ou une immigrée d'Afrique subsaharienne. On trouve tous les cas de figures parmi eux. 25 586 sont composés d'une seule personne, parmi lesquels 16 662 sont des hommes et 9 196 sont des femmes. Cela confirme l'importance du nombre de femmes afri-



Portrait-robot du "nouveau" migrant africain : une femme jeune, éduquée et autonome.

caines immigrant seules en France aujourd'hui. Les ménages monoparentaux sont au nombre de 19 173, la grande majorité (16 414) ayant une femme pour chef. Les ménages constitués d'une famille principale avec couple sont au nombre de 86 733. Si l'on compare la population immigrée africaine à l'ensemble des immigrés, on constate que la proportion des ménages monoparentaux y est nettement supérieure : 14,1 % contre 7,7 %. Ce qui reflète la part croissante des nouvelles immigrations en provenance de zones où domine le modèle matrilineaire en matière d'organisation familiale, qui laisse traditionnellement aux femmes la responsabilité d'élever seules leurs enfants. Mais il est possible aussi qu'elle traduise une augmentation des ruptures conjugales parmi les familles originaires des anciennes zones d'émigration marquées par l'organisation patrilinéaire et la fréquence de la polygamie. Ces types d'organisations résistent assez mal à la pression des modèles conjugaux et familiaux dominant dans la société d'accueil.

Des emplois plus divers et plus qualifiés

Les informations sur l'emploi des immigrés africains confirment le processus de diversification en cours et la place importante des femmes sur le marché du travail. Celles-ci représentent en effet 40,75 % des actifs. En 1999, les catégories ouvrières étaient encore dominantes avec 55 582 personnes dont 30 703 ouvriers non qualifiés, ce qui représentait environ 31 % des actifs. Le nombre d'employés a progressé. On recense 24 445 personnels de services directs aux particuliers, dont 18 424 femmes.

Mais les professions qualifiées sont assez bien représentées également. On recense 24 329 membres des professions intermédiaires, soit 13,83 % des actifs et 14 667 cadres et professions libérales soit 8,34 % des actifs. Les commerçants et artisans sont au nombre de 7 251, soit 4,12 % des actifs. Malgré cette diversification, les Africains restent légè-

rement moins bien représentés dans les professions qualifiées que l'ensemble des immigrés. Toutefois, on ne peut plus les considérer comme une population massivement ouvrière comme c'était encore le cas il y a une vingtaine d'années.

On peut aujourd'hui plus que jamais parler des immigrations d'Afrique subsaharienne au pluriel, plutôt que d'une immigration dominante ayant un caractère très homogène. Au cours des dix dernières années, on a pu constater la croissance de nouveaux flux issus de zones d'où provenaient jusque-là très peu d'émigrés en France. La dégradation relative de la situation économique de ces zones et surtout la situation politique incertaine qui les caractérise semblent être à l'origine de cette croissance. En même temps, les populations qui émigraient vers la France depuis près d'un demi-siècle connaissent des transformations internes profondes. L'augmentation du nombre de femmes, leur participation de plus en plus affirmée au marché du travail ont des incidences sur les fonctionnements familiaux et communautaires. Toutefois, on observe, parallèlement à ces transformations, le maintien de formes très anciennes d'organisation migratoire comme celle des hommes seuls vivant en foyers. L'originalité des immigrations africaines d'aujourd'hui est qu'elles juxtaposent des modes d'organisation qui, pour d'autres populations, se sont déroulées de façon successive dans le temps. Elles offrent donc la vision d'une diversité traversée de changements, qui fait d'elles un exemple caractéristique des mouvements contemporains de populations et les inscrit parmi les nouvelles mobilités appelées à prendre inévitablement de l'ampleur dans l'avenir. ◀



Agathe Petit, "L'ultime retour des gens du fleuve Sénégal"

► Dossier *Retours d'en France*, n° 1236, mars-avril 2002

Abiboulaye Sow, "Africains et Asiatiques dans l'économie informelle à Marseille"

► Dossier *Nouvelles mobilités*, n° 1233, septembre-octobre 2001

Jacques Barou, "La famille à distance. Nouvelles stratégies familiales chez les immigrés d'Afrique sahélienne"

► Dossier *Vies de familles*, n° 1232, juillet-août 2001

► Dossier *Marseille, carrefour d'Afrique*, n° 1224, mars-avril 2000

Véronique Lassailly-Jacob, "Ruraux d'Afrique sur les chemins de l'exil"

► Dossier *Réfugiés et demandeurs d'asile*, n° 1198-1199, mai-juin 1996

► Dossier *Migrants d'Afrique de l'Ouest*, n° 1160, décembre 1992

► Dossier *Les Africains noirs en France. I – Aspects socio-économiques et conditions de vie*, n° 1131, avril 1990